

# La délégation FREPP dans le vignoble genevois

**La Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture a tenu son assemblée générale au Domaine des Bossons à Satigny (GE) – plus grande commune viticole du pays – le vendredi 27 août 2021 avec plus de 110 participantes et participants.**

Mais ces défis considérables auxquels nous avons dû et devons encore faire face n'auront pas raison de notre farouche volonté de tenir le gouvernail.

ANDRÉ BUACHE

La Gypserie Peinture Genève (GPG) a mis les petits plats dans les grands pour nous concocter une magnifique journée, sous un soleil radieux. Une large participation des membres, partenaires et nouveaux diplômés a fait en sorte que cette manifestation soit réussie.

Si les sujets présentés par le président, André Buache, et le directeur, Marcel Delasoie étaient très diversifiés, compte tenu des multiples

activités et tâches de la FREPP, on soulignera le fait que 40 diplômes ont été remis ce jour-là, soit 21 certificats de chef de chantier peintre, 11 brevets fédéraux de contremaître peintre, une maîtrise fédérale en peinture et 7 maîtrises fédérales de plâtrier, 27 ans après les dernières décernées. Seules les années 2015 et 2017 avaient fait mieux avec 46 et 54 diplômes distribués.

Votre magazine professionnel a profité de l'occasion pour revenir sur quelques points avec le président et le directeur de la FREPP. Morceaux choisis.

**M. le Président, on ose vous poser la question : comment s'est passée cette année particulière dans votre domaine professionnel ?**

*André Buache:* L'année écoulée a été, pour beaucoup, au mieux compliquée, au pire difficile, voire très difficile pour certains. Cette sacrée pandémie, d'une ampleur, d'une virulence et d'une durée que nous pouvons considérer d'historique, a bien évidemment chamboulé nos habitudes, nos calendriers et nos chantiers. Entre les reports, les interdictions, les contraintes sanitaires à appliquer et la problématique d'une clientèle indécise et réticente à recevoir nos entreprises, il a fallu organiser nos structures de la meilleure manière; ceci afin de maintenir l'exploitation d'une entreprise, donner du travail à nos collaborateurs et contribuer, chacun à notre échelle, à ce que l'économie ne s'effondre pas.

**Et qu'en est-il du résultat, une année plus tard ?**

*A.B.:* Je dois dire que ce fut un bel exploit, malgré tout cela, de tenir la tête hors de l'eau, même un peu cabossé, fragilisé, mais toujours prêt à relancer la machine à bonne allure. Cependant, cette pandémie a eu une autre incidence insoupçonnée, c'est la disponibilité et les prix des matières premières. Ce qui devient rare renchérit forcée-





De gauche à droite, les nouveaux maîtres plâtriers : Otwin Jossen, Valentin Schmid, Charly Marty, Bryan Villat, Cyril Bernasconi et Luis Paulo De Sousa

ment, c'est bien connu. Mais là encore, c'est la longueur des délais pour obtenir les produits et la hausse vertigineuse des tarifs qui ont surpris.

**Comment ont réagi vos membres ?**

A.B. : L'inquiétude des augmentations successives des tarifs a rapidement fait place à l'angoisse de ne pas obtenir les matériaux. Car sans marchandise, pas de travaux avec toutes les complications qui en découlent : mise au chômage du personnel, respect des délais, pénalités, diminution importante des marges, déjà fortement impactées dans un contexte de concurrence malsaine.

Mais ces défis considérables auxquels nous avons dû et devons encore faire face n'auront pas raison de notre farouche volonté de tenir le gouvernail. Jamais les entreprises, et en particulier les PME, n'auront autant contribué à tenir en haut la place économique de notre pays grâce à leur abnégation.

**Vous vous sentez soutenu de la part des autorités ?**

A.B. : Demain, lorsqu'il s'agira de dresser le bilan de cette pandémie et ses conséquences, il serait bon que nos édiles et nos autorités s'en souviennent : ce sont les PME qui portent à bout de bras le socle solide de l'économie de notre pays. Après cette tempête violente, une météo plus clémente devrait pouvoir permettre à nos entreprises de naviguer à nouveau sereinement, de retrouver un rythme de croisière nécessaire à assainir le bilan de nos entreprises et envisager le futur avec plus d'entrain et d'optimisme.

**En résumé, on peut dire que votre domaine d'activité s'en est pas trop mal sorti ?**

A.B. : Ce que l'on peut constater, c'est que le secteur de la construction, s'il a été perturbé en début de pandémie à la suite des mesures imposées par la Confédération, s'est rapidement repris pour atteindre aujourd'hui un rythme soutenu.

Les mesures d'hygiène et de distanciation sociale ont chamboulé le déroulement de certains chantiers, mais globalement, comparativement à d'autres secteurs économiques, la construction s'en tire sans trop de dommages.

**La formation de plâtrier a toujours du mal à attirer des nouveaux apprentis.**

**Que fait la FREPP pour endiguer cela ?**

A.B. : S'agissant de la profession de plâtrier, qui peine toujours à recruter suffisamment de jeunes, la FREPP a proposé aux cantons une révision de la tarification des apprentis plâtriers constructeurs à sec. Par ailleurs, pour les CFC peintre désirant recevoir une formation complémentaire en plâtrerie, un projet de formation débouchant sur un certificat associatif sera mis sur pied.



André Buache, président de la FREPP

Il serait bon que nos édiles et nos autorités s'en souviennent : ce sont les PME qui portent à bout de bras le socle solide de l'économie de notre pays.

ANDRÉ BUACHE





Le comité FREPP a également décidé de mettre à nouveau sur pied une campagne de promotion des professions en faisant réaliser un film dynamique et attractif ainsi que des capsules à diffuser sur les réseaux sociaux. Cette campagne débutera dès cet automne.

**Vous êtes également président de Constructionromande, pouvez-vous nous parler de l'actualité de cette association économique ?**

A.B. : Le travail de lobbying de cette organisation s'est fortement développé depuis la constitution de notre organisation romande. La proximité des membres avec les élus politiques de chaque canton rend les interventions plus aisées et moins protocolaires. Pour chaque problématique, on trouve des élus aux Chambres fédérales qui sont de notre côté et tout à fait disposés à faire une intervention ou adopter une position conforme aux souhaits de la branche. Ce travail portera assurément ses fruits.

Constructionromande s'est fixé 10 domaines d'action essentiels pour un bon fonctionnement de notre secteur économique, soit l'aménagement du territoire, les infrastructures et la mobilité,

l'efficacité énergétique, les marchés publics, la politique de la concurrence et activités de la Commission de la concurrence (COMCO), la main-d'œuvre étrangère ou non et les relations avec l'UE, les faillites en série, le travail au noir, ainsi que les conventions collectives de travail.

**M. le Directeur, l'année écoulée a-t-elle aussi perturbé les activités de la fédération ?**

Marcel Delasoie: Par rapport à d'autres secteurs économiques, nous ne pouvons pas trop nous plaindre. Il y a bien eu quelques cours annulés, des formations et des assemblées cantonales repoussées, par écrans interposés ou par voie de circulation, mais rien qui fut ingérable. Il a tout de même été nécessaire

de faire prendre conscience aux syndicats de la gravité de la situation afin qu'ils cessent leurs cris d'orfraie appelant à stopper toute activité.

**La situation du marché est devenue compliquée avec la hausse des prix des matières premières...**

M.D. : 8, 20, 30, 50 %, les annonces de hausses des prix des matières premières, dans un premier temps pour les produits dérivés du pétrole, puis généralisés, se sont succédées à un rythme et une ampleur jamais vécue. Si l'on pouvait s'y attendre lorsque la pandémie s'affaiblissait et l'économie redémarrait, aucun spécialiste du marché n'avait prédit de hausse de prix dans de telles proportions. Mais le pire est que le prix devient un problème secondaire lorsque l'approvisionnement n'est plus assuré. Les délais qui se comptaient en semaine se comptent désormais en mois. L'unité de négociations avec nos fournisseurs n'est plus des pour cent, mais des semaines.



André Buache remet un prix aux meilleures CFC 2021. De gauche à droite, il s'agit de Hugues Denis Olivier Mahuteaux (peintre) de l'entreprise OK Peinture SA et Marcel Bernasconi (plâtrier) de l'entreprise Maison Marcel Bernasconi SA.

Il a tout de même été nécessaire de faire prendre conscience aux syndicats de la gravité de la situation afin qu'ils cessent leurs cris d'orfraie appelant à stopper toute activité.

MARCEL DELASOIE



**Avec le recul comment ont évolué les entreprises avec la perte de la double profession ?**

M.D. : La tendance est claire. Tant au niveau des entreprises que des emplois, les entreprises mixtes «plâtrerie et peinture» sont de plus en plus nombreuses. On constate que ce sont essentiellement les entreprises de peinture qui deviennent des entreprises mixtes. La Suisse alémanique suit cette tendance de façon encore plus marquée, même si les entreprises mixtes n'y représentent encore que 25 % du total contre maintenant 60 % en Suisse romande.

A défaut d'avoir pu maintenir une formation mixte de «plâtrier-peintre» qui se justifierait de plus en plus au vu de ces constats, la formation modulaire et complémentaire en travaux de plâtrerie destinée aux détenteurs d'un CFC en peinture, que la FREPP projette de mettre sur pied permettra de répondre aux besoins dans ce domaine.

**Vous organisez, entre autres, une collecte des déchets. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

M.D. : Le recyclage correct des déchets de peinture est devenu la règle dans toutes les entreprises romandes de plâtrerie-peinture membres de la FREPP. Les quantités livrées et éliminées comme il se doit sont toujours plus importantes et 2021 a battu des records puisque c'est près de 165 tonnes de déchets qui ont été récoltées. Autre aspect réjouissant, les peintures sans solvants représentent une part toujours plus importante, signe que les entreprises, soucieuses de l'environnement, privilégient autant que faire se peut, des produits à base aqueuse plus neutres pour l'environnement.

**Et que gagnent-ils en y participant ?**

M.D. : Les entreprises participant à la collecte des déchets se voient remettre une attestation signifiant leur bienveillance envers la nature. Les maîtres d'œuvre sensibles à cette problématique, et les autres également d'ailleurs, devraient exiger cette attestation à toute entreprise à qui ils confient leurs travaux.

Nous avons aussi organisé une action «COVID» en faveur des membres. Le rabais de 50 % accordé en 2021 aux entreprises membres sur leur facture d'élimination de leurs déchets de peinture sera reconduit en 2022. L'objectif visé est double, soit alléger les charges des entreprises en cette période difficile et encourager ces dernières à l'élimination correcte de leurs déchets.



*Brevet fédéral de contremaître peintre : Quentin Auer et Christian Roulin*



*Maîtrise fédérale de peinture : Lorenzo Nigro*

**Vous menez également des campagnes de sensibilisation...**

M.D. : Aujourd'hui, plus que jamais, il est indispensable pour les entreprises de se démarquer des «bricoleurs», des peintres du week-end, de ceux qui régulièrement contribuent à faire croire que l'on peut s'improviser dans nos professions sans formation ni matériel adéquat. Nos professions sont exigeantes. On a l'occasion de le découvrir lors de chaque édition du FREPP Info, les connaissances techniques indispensables afin de réaliser un travail irréprochable et durable, dans le respect de l'éthique professionnelle, sont importantes. Nous encourageons donc tous nos membres à s'afficher distinctement en tant que «VRAIS PROS» en faisant usage des vecteurs mis à leur disposition.



*Marcel Delasoie, directeur de la FREPP*

L'objectif visé est double, soit alléger les charges des entreprises en cette période difficile et encourager ces dernières à l'élimination correcte de leurs déchets.

MARCEL DELASOIE





*Les nouveaux chefs de chantier peintres, accompagnés des co-président de la commission AQ, Denis Quaglia et Flavio Di Marco*

**Il faut souligner que la SUVA va mettre l'accent sur le contrôle des entreprises ne répondant pas aux directives CFST en matière de santé et de sécurité au travail.**

MARCEL DELASOIE



**Et pour la sécurité au travail ?**

M.D. : L'objectif de la Solution de branche romande pour la sécurité au travail dans les entreprises de plâtrerie-peinture est de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à différents cas d'accident qui peuvent survenir dans ces professions plus spécifiquement.

Le rappel régulier de porter une attention toute particulière aux accidents les plus fréquents et de signaler des causes d'accident plus rares, mais non moins graves, problématiques et coûteuses, est une des missions de notre solution de branche. En évitant une paperasserie rébarbative et en étant les plus concrets possible dans nos actions, nous avons convaincu près de 400 entreprises que la solution de branche romande est un instrument adapté pour répondre aux mesures fédérales sur la santé et la sécurité au travail, et est préférable à une fastidieuse solution individuelle.

**En quoi consiste cette solution ?**

M.D. : Pour que votre qualité de membre de la solution de branche romande de la plâtrerie-peinture soit toujours reconnue, vous devez, vous ou l'un de vos cadres, avoir fait le cours PERCO et suivi un cours Edex dans un intervalle maximum de 5 ans. Des cours PERCO et des cours Edex sont mis sur pied chaque année. Il faut souligner que la SUVA va mettre l'accent sur le contrôle des entreprises ne répondant pas aux directives CFST en matière de santé et de sécurité au travail.

**Il faut donc prouver son adhésion ?**

M.D. : Les PERCO de chaque entreprise membre se voient délivrer une attestation confirmant la conformité avec les directives fédérales en matière de sécurité au travail. De plus en plus de maîtres d'œuvre demandent de joindre une copie de ce document lors du retour des cahiers de soumissions.

**La FREPP est, entre autres, membre de l'USAM et de l'UPS. Pourquoi ?**

M.D. : L'Union suisse des arts et métiers (USAM) s'est montrée très active dans de nombreux dossiers et a exercé toute son influence au Parlement fédéral, avant les votes importants pour nos PME, et lors des campagnes de votation dont elle a, pour beaucoup, assuré la coordination et le bon déroulement. L'Union patronale suisse est, comme son nom l'indique, spécialisée dans la défense des employeurs. Les dossiers qui occupent actuellement cette organisation sont notamment la réforme de la prévoyance professionnelle, tant du 1<sup>er</sup> que du 2<sup>e</sup> pilier. Si les deux sont étroitement liés, l'option de les traiter séparément paraît judicieuse après l'échec du dernier projet devant le peuple suisse, et l'urgence de devoir mettre en œuvre des réformes permettant la pérennité de notre système des 3 piliers qui a fait ses preuves.

*Propos recueillis par Xavier Saillen*